

ACTIONS CITOYENNES

L'Île-de-France est particulièrement sensible à la pollution atmosphérique et l'exposition de sa population y est renforcée par la concentration des activités humaines. Directement concernés par l'air qu'ils respirent les franciliens ont tous un rôle à jouer.



Le Plan de Protection de l'Atmosphère d'Île-de-France

Il définit les objectifs et les mesures permettant de ramener les concentrations en polluants atmosphériques en dessous des valeurs limites réglementaires.

En Île-de-France, il est approuvé par le préfet de région, le préfet de police et les préfets de département. Le premier PPA d'Île-de-France a été approuvé en 2005 et révisé en 2013.



Pourquoi le réviser ?

- Car il est soumis à une révision réglementaire au moins tous les cinq ans. Le Premier ministre a annoncé sa révision au comité interministériel du Grand Paris du 15 octobre 2015 afin d'accélérer la reconquête de la qualité de l'air.
- Pour l'adapter à l'évolution des moyens de lutte contre la pollution atmosphérique : évolutions techniques et réglementaires comme la Loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte.
- Pour apporter un regard neuf sur des solutions pratiques, directement applicables et surtout efficaces, pour que chacun puisse contribuer au processus collectif de reconquête de ce bien public qu'est la qualité de l'air.

Comment y contribuer ?

En répondant à l'enquête en ligne PPA vous pouvez donner votre avis sur les gestes à adopter au quotidien en faveur de la qualité de l'air : www.maqualitedelair-idf.fr

